

PROJET DE TERRITOIRE

HORIZON

2030



BÉNODET • CLOHARS-FOUESNANT • FOUESNANT • GOUESNAC'H • LA FORÊT-FOUESNANT • PLEUVEN • SAINT-ÉVARZEC





**Construire son projet
de territoire, c'est intégrer
les enjeux présents
et identifier les enjeux
du futur, de manière éclairée
et dans le temps long :
transition écologique,
transition économique,
urgence sociale, crise sanitaire,
inclusion numérique...
en conscience des potentialités
et fragilités du territoire.**



ENTRETIEN AVEC
ROGER LE GOFF
P.4

DES PROJETS
COMPLÉMENTAIRES
P.6

PORTRAIT
DU TERRITOIRE
P.8

LES GRANDS DÉFIS
P.10

Enjeu #1

LA MOBILISATION
PARTAGÉE AUTOUR
DES TRANSITIONS
P.12



Enjeu #2

LA TRANSITION
CLIMATIQUE
P.16

Enjeu #3
LES TRANSITIONS
SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES
P.22



Enjeu #4

LES TRANSITIONS
ÉCONOMIQUES
P.30



La transition ouvre de belles perspectives



ENTRETIEN AVEC **ROGER LE GOFF**

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS

SUR QUELLES VALEURS COMMUNES REPOSE CE PROJET DE TERRITOIRE ?

Je dirais qu'il repose d'abord sur l'humain et sur deux valeurs essentielles que sont l'engagement et la solidarité. L'engagement, c'est notamment celui des élus et des agents de nos sept communes et de la Communauté de communes. Ce Projet est ambitieux, il trace une route vers un territoire résilient et plus autonome. Mais le chemin est encore long et il faudra mobiliser toutes nos énergies pour mener à bien le plan d'actions que nous avons établi ensemble. Les citoyens aussi devront s'engager et se mobiliser, chacun dans son domaine, avec ses moyens.

À l'échelle de ce petit territoire de 30 000 habitants, nous avons à la fois beaucoup de choses en commun et de nombreux atouts (naturels, économiques...). La solidarité doit s'exercer et jouer entre les communes, entre les habitants d'un quartier, entre voisins. C'est là qu'est le véritable socle de notre Projet de territoire.

LA TRANSITION EST UNE IDÉE ET UN MOT-CLÉ DE CE PROJET DE TERRITOIRE. POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LE PAYS FOUESNANTAIS ET SES HABITANTS ? QUE RECOUVRE FINALEMENT L'IDÉE DE TRANSITION ?

Il n'échappe à personne que nous sommes, au niveau international, dans une période de bouleversements qui s'apparente à une sorte de passage d'un monde vers un autre. Les crises sanitaires, climatiques, financières, sociales, énergétiques se succèdent et nous confrontent à des situations inédites. Le monde change, le mode de gouvernance de notre pays change aussi puisque l'État semble vouloir exercer un pouvoir central qui limite les capacités de décision et les moyens financiers des collectivités locales.

Il nous faut donc trouver une ligne de conduite sûre et fiable à l'échelle locale, stable sur un temps long. Derrière le mot « transition »,



**En mettant ce
Projet de territoire
sous le signe de la
transition, nous
sommes dans
une posture
d'anticipation
et d'action. C'est
finalement
un regard confiant
que nous portons
sur l'avenir.**

il y a cette idée de progression -et même de progrès- qui ouvre de belles perspectives. Dans la période qui s'ouvre, nous allons tester de nouveaux modèles, sur le plan social, sur le plan de la production énergétique, de l'alimentation en eau... Nous l'avons fait souvent, dans le domaine du tri et de la valorisation des déchets, de la recherche de ressource en eau par exemple. Le Pays Fouesnantais a une certaine habitude de l'innovation. Je crois que nous pouvons en être fiers et il nous faut surtout cultiver cet état d'esprit.

VOUS APPELEZ LES COMMUNES ET LES CITOYENS À SE MOBILISER POUR LEUR TERRITOIRE ET POUR LEUR AVENIR. POUR QUELLES RAISONS ?

Ce projet est ambitieux dans le sens où nous voulons construire un territoire résilient où il fait bon vivre. Alors oui, il faut que nos communes se mobilisent et continuent d'œuvrer au plus proche des citoyens pour lesquels elles sont une référence importante. Il faut que nous soyons collectivement concentrés et mobilisés sur l'effort de sobriété en matière de consommation d'eau, d'énergie, en matière de déplacement aussi. Le territoire peut compter sur l'action solidaire et innovante de très belles structures associatives comme Label à faire, l'atelier de réparation vélo... Ce sont des atouts. Pour mener à bien le plan d'actions que nous avons établi, il faudra pouvoir compter sur toutes les initiatives, toutes les bonnes idées. Il faudra mobiliser l'intelligence collective pour faire de ce Projet de territoire une feuille de route partagée.

CONCRÈTEMENT, COMMENT IMAGINEZ-VOUS LA VIE EN PAYS FOUESNANTAIS À HORIZON 2035 OU MÊME 2050 ?

Je l'imagine belle et paisible. Nous avons la chance de jouir d'un patrimoine naturel exceptionnel et j'ai toujours à l'esprit la nécessité de laisser cette terre en héritage à nos enfants et petits-enfants, dans un meilleur état que celui dans lequel nous l'avons trouvée.

J'imagine que demain, nous nous déplacerons différemment puisque le modèle de la voiture à carburant fossile a fait son temps. Peut-être le vélo nous protégera-t-il totalement de la pluie, sans doute le partage de voiture sera-t-il devenu une pratique courante, de nouveaux moyens de transport collectif seront apparus. Et puis notre territoire sera beaucoup plus autonome sur le plan énergétique : nous aurons développé la production d'énergie (à Kerambris notamment), créé des micro-réseaux. Grâce à la technologie, l'intelligence artificielle notamment, nous aurons fait de grands pas.

Il me semble important que nous ayons tous à l'esprit cette nécessité d'aller vers une société plus vertueuse et plus raisonnable. Avec conviction mais sans rupture et sans heurt. ●



DES PROJETS

Dans un souci de cohérence et de pragmatisme, la Communauté de communes du Pays Fouesnantais a choisi d'articuler son Projet de territoire avec trois autres démarches complémentaires, engagées en 2021.

LE PROJET DE TERRITOIRE EST LA

Élaboré de manière volontaire par l'ensemble des élus du Pays Fouesnantais, ce projet est un programme commun pour le territoire et ses habitants. Il fixe des priorités, définit un ensemble d'actions et envisage aussi la question des moyens.

LA DURÉE

- Horizon 2030


LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

- Le Pays Fouesnantais et ses 7 communes

AXE ENVIRONNEMENTAL

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL,

Le Plan Climat Air Énergie Territorial vient développer et affirmer les préoccupations environnementales de la Communauté de communes du Pays Fouesnantais. L'enjeu #2 du Projet de territoire -la transition climatique- converge avec le PCAET.

 Projet territorial de développement durable obligatoire pour tous les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants.

LA DURÉE

- de 2024 à 2029

LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

- Le Pays Fouesnantais et l'ensemble de ses acteurs: Communes, Communauté de communes, associations, entreprises, professionnels, usagers, particuliers.

LES OBJECTIFS

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- L'adaptation au changement climatique
- La sobriété énergétique
- La qualité de l'air
- Le développement des énergies renouvelables



- 5 niveaux d'instance réunis à 10 reprises
- 460 personnes associées à la réflexion

COMPLÉMENTAIRES

FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE

LES OBJECTIFS

- La mobilisation du territoire
- La transition climatique
- Les transitions socio-démographiques
- Les transitions économiques



- Instance de pilotage : bureau communautaire (7 maires des communes et leurs 7 premiers adjoints)
- Environ 15 réunions

LA MÉTHODE

4 enjeux



13 axes



38 orientations



73 actions

LEVIER FINANCIER

LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le CRTE est un contrat cadre passé entre l'État et les collectivités territoriales pour accélérer la relance et accompagner les transitions. En clair, c'est un accord qui permet aux collectivités locales de prétendre à des financements de l'État français.

LA DURÉE

- de 2021 à 2026

LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

- Pays Ouest Cornouaille Odet (6 EPCI) : Cap Sizun Pointe du Raz, Douarnenez Communauté, Haut Pays Bigouden, Pays Bigouden Sud, Pays Fouesnantais, Quimper Bretagne Occidentale

LES THÉMATIQUES

- Mobilités
- Déchets
- Eau et assainissement
- Transition énergétique
- Transitions économiques et foncières



- 4 niveaux d'instance réunis à 18 reprises
- 200 personnes associées à la réflexion

AXE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ET L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX,

Ces outils, bâtis en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental du Finistère et l'Agence Régionale de Santé permettent de dresser un « portrait social » du territoire : composition des foyers, pyramide d'âges, activité, logement...

LES THÉMATIQUES

- Enfance et petite enfance
- Jeunesse
- Parentalité
- Handicap
- Vieillesse
- Insertion professionnelle
- Logement

LES OBJECTIFS

- Adapter l'action sociale aux besoins du territoire
- Clarifier les intervention et rôles des acteurs
- Faciliter la prise de décision



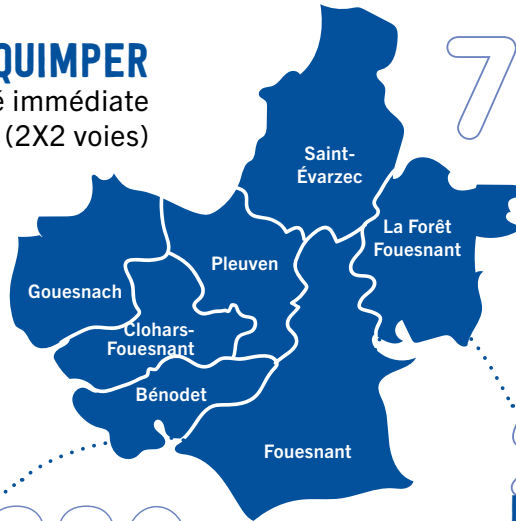
- 3 niveaux d'instance réunis à 4 reprises
- 50 personnes associées à la réflexion + 500 acteurs interrogés via un questionnaire

AUX PORTES DE QUIMPER

et à proximité immédiate
de la RN 165 (2X2 voies)

7 COMMUNES

130,3
KM²



80 KM
de façade
littorale

29 880
HABITANTS L'HIVER
Trois fois plus l'été

229
HABITANTS / KM²

30
ANS
L'âge de
l'intercommunalité

portrait du territoire

LOGEMENT

29,3%
DE RÉSIDENCES
SECONDAIRES

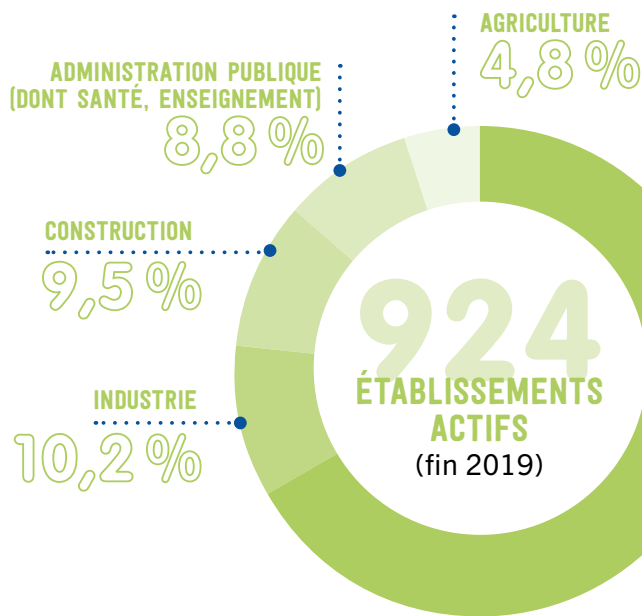


Près de

78%

DES MÉNAGES
SONT PROPRIÉTAIRES

de leur résidence
principale



ÉCONOMIE

TOURISME

COMMERCE, TRANSPORT, SERVICES DIVERS

66,8 %



ENTRE 1 ET 9 SALARIÉS

70,5 %



10 SALARIÉS OU PLUS

17,3 %

POPULATION

+5,1 %

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ENTRE 2013 ET 2019

Grâce au solde migratoire car le solde naturel est négatif



LES JEUNES

1 269
JEUNES DE 18 À 24 ANS
(en baisse de + de 8 % depuis 10 ans)



7/10 vivent chez leurs parents



4/10 sont scolarisés



6/10 sont sur le marché du travail

LES SÉNIORS

38 %
DE LA POPULATION A PLUS DE 60 ANS

La part des aînés augmente : + 20 % en 6 ans

BÉNODET 46 % **FOUESNANT 46 %**

communes où les + de 60 ans sont davantage représentés.

PROJECTION



+de 15 100 AÎNÉS



LA SOBRIÉTÉ ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec sa façade maritime et ses espaces naturels préservés, le Pays Fouesnantais offre un cadre de vie exceptionnel. C'est un atout pour l'économie touristique, un facteur de qualité de vie... mais aussi une responsabilité car la nature et la biodiversité sont fragiles. L'entretien et la préservation de l'environnement sont l'un des grands enjeux de notre époque : ils sont un facteur d'équilibre sur cette planète. Parce que l'eau et l'énergie sont des ressources vitales de plus en plus rares, que nos manières de vivre et de consommer sont de moins en moins compatibles avec l'accélération du changement climatique, il faut aussi mettre le cap sur la sobriété. Consciente que les choix présents engagent le futur, la CCPF poursuit avec ce Projet de territoire un objectif majeur : concilier le « bien vivre ici » avec la préservation de l'environnement.

#1

L'INCLUSION ET LA QUALITÉ DE VIE

Avec près de 30 000 habitants en hiver (presque 3 fois plus qu'il y a 50 ans) et près de 90 000 l'été, le Pays Fouesnantais compte parmi les territoires les plus dynamiques et attractifs du Finistère. La croissance démographique est forte mais la population vieillit. Dans leurs réflexions et dans leurs choix, les communes et la Communauté de communes vont devoir répondre à de nombreux défis liés à cette réalité : adapter les logements et développer des structures d'accueil pour les aînés, lutter contre l'isolement et accompagner le handicap.

Pour toutes les générations, il faudra aussi construire de nouveaux logements, faciliter l'accès aux services publics, à la santé, à l'éducation, au sport et à la culture. Parce que ce sont des facteurs importants de la qualité de vie.



LE
GRAND
dé

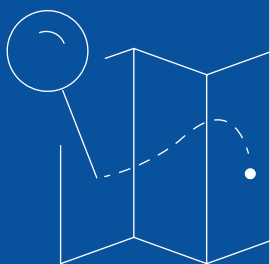
#2

#

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Comment trouver l'équilibre entre communes littorales et rétro-littorales ? Quels choix d'urbanisation opérer pour freiner l'artificialisation des sols tout en accompagnant le développement économique local et en répondant aux besoins de nouveaux logements ? Comment relever le défi des déplacements doux sur un territoire où activité rime avec mobilité ? Dans les années et les décennies à venir, il faudra faire preuve d'imagination et de volonté pour favoriser de nouvelles façons de se déplacer sur ce territoire rural et étendu ; il faudra aussi préserver et favoriser la vitalité des centres-bourgs, renforcer la dynamique économique tout en se préparant à composer avec la contrainte réglementaire du « zéro artificialisation nette ».

L'aménagement du territoire est à la croisée de tous ces défis sociaux, économiques, environnementaux.



#3

ES NDS fis



L'ATTRACTIVITÉ MAÎTRISÉE

Les récentes crises sanitaires et sociales ont transformé la société et rebattu les cartes dans de nombreux domaines. Changements de vie, de travail, de région... notre société est entrée dans une période de transition accélérée. Quelle stratégie de marketing territorial, dans ce contexte nouveau et instable ? Comment envisager l'attractivité de notre territoire alors que la raison s'impose face au changement climatique ? Comment gérer l'afflux estival et les pics de fréquentation sur certains sites fragiles ? Ces questions sont au cœur de la stratégie créée autour de la marque « Riviera bretonne ». Pour s'adapter au changement et gérer sa notoriété, le Pays Fouesnantais va devoir inventer une nouvelle stratégie, un nouveau discours qui fait rimer hospitalité avec sobriété.

#4





LA MOBILISATION PARTAGÉE AUTOUR DES TRANSITIONS

AXE 1

Des collectivités mobilisées
pour leur territoire

AXE 2

Des citoyens impliqués
pour leur avenir

AXE 1

Des collectivités mobilisées pour leur territoire



« Le dynamisme de nos collectivités est l'un des moteurs de notre projet de territoire. Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires, nous devons faire face à des responsabilités importantes. C'est un projet commun que nous souhaitons développer, au service de l'intérêt général et au service de notre territoire. Nous nous sommes donc accordés sur des priorités en fonction des moyens dont nous disposons, et en composant avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux. »

Christian Pennanech

Maire de Bénodet
1^{er} vice-président de la CCPPF
Commission Finance

Le Pays Fouesnantais est un territoire à taille humaine. Ses habitants partagent une histoire, des racines, un cadre de vie. Ses communes sont solidaires et unies par un objectif fort : favoriser le bien vivre ici.

#1 VISER L'EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS

- Intégrer les enjeux des transitions dans le quotidien des collectivités
- Développer les labellisations en lien avec les enjeux du projet de territoire

#2 POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

- Renforcer le lien entre la CCPPF et les communes
- Mobiliser les acteurs via des partenariats clés

#3 FAIRE VIVRE LE PROJET DE TERRITOIRE ET MESURER SON EFFICACITÉ

- Animer le dispositif et coordonner les acteurs
- Evaluer l'efficacité du projet de territoire



OUTILS

Schéma de mutualisation partagé avec les communes.

Une politique de fonds de concours destinée aux communes, permettant un équilibre territorial.



FORCES

Une vision partagée avec les communes pour l'avenir du territoire.

Un pacte fiscal et financier pour renforcer l'équité et la solidarité entre les communes et permettre l'émergence de projets structurants pour le territoire.



VIGILANCES

Le contexte financier incertain pour les collectivités locales, les marges de manœuvre qui se réduisent.

Des citoyens impliqués pour leur avenir

Ce projet est pensé pour le territoire et donc pour ses habitants. Il ne sera véritablement efficient que si tous les acteurs (publics et privés, particuliers, professionnels, associatifs se sentent concernés et impliqués.

#1 SENSIBILISER ET ACCULTURER LES ACTEURS

- Élaborer un plan de communication et le mettre en œuvre

#2 FAVORISER LA MOBILISATION CITOYENNE

- Développer les lieux d'échange (tiers-lieux, label à Faire...)



« Ce projet de territoire engage notre avenir. C'est pourquoi il est essentiel que les citoyens s'engagent eux aussi. Qu'ils soient acteurs de la vie locale, économique, associative, sportive, qu'ils contribuent par de nouvelles habitudes et des gestes simples à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, qu'ils apportent leur pierre à l'édifice de la solidarité locale. Chaque citoyen est un acteur à part entière du projet de territoire. »

Roger Le Goff
Maire de Fouesnant
Président de la CCPE



OUTILS

Un plan de communication didactique et impliquant.



FORCES

Lieux de regroupement favorisant les échanges (3^e Lieu, Label à Faire...).

Une culture de la participation citoyenne en développement.



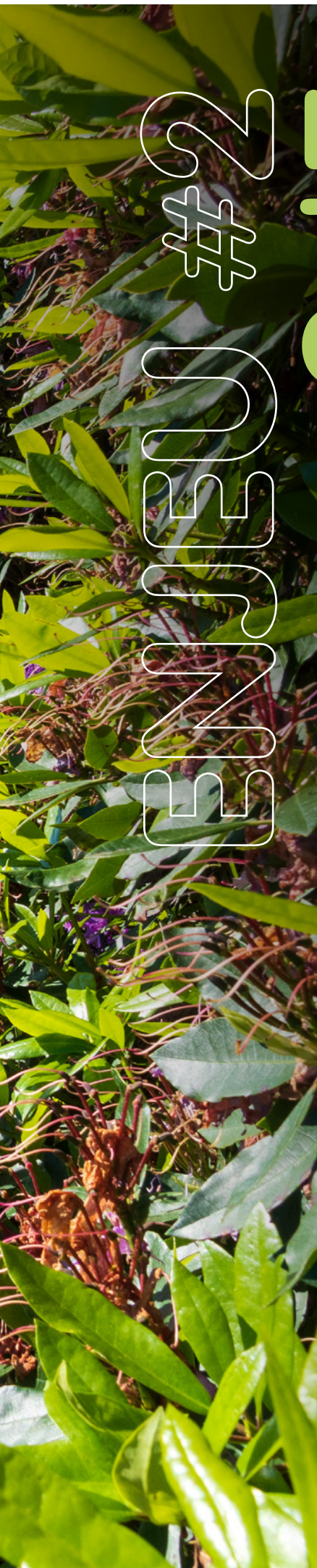
VIGILANCES

La lisibilité de l'information.



INDICATEURS STRATÉGIQUES

- Consommation énergétique globale
- Consommation énergétique des bâtiments publics
- Production énergétique du territoire
- Linéaire d'aménagement cyclable
- Part modale des déplacements
- Tonnages collectés par type
- Tonnages évités
- Taux de valorisation des déchets
- Consommation et production en eau potable
- Linéaire de réseaux eaux usées réhabilités et nouvellement créés
- Indice de conformité des
- Assainissements Non Collectifs
- Surfaces de plantation



LA TRANSITION CLIMATIQUE

AXE 1

Un territoire riche d'une
économie locale et circulaire

AXE 2

Un territoire sobre, efficace
et innovant en énergie

AXE 3

Un territoire aux mobilités
et à l'urbanisme durables

AXE 4

Un territoire adapté
au climat de demain

AXE 1

Un territoire riche d'une économie locale et circulaire



« Notre territoire est assez exemplaire en matière de valorisation des déchets et nous avons été précurseurs en mettant en place la redevance incitative, il y a dix ans tout juste. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire en matière de valorisation et de réduction des déchets. Optimiser et ajuster la collecte, réduisant ainsi les émissions de CO₂, développer la gestion des biodéchets mais aussi et surtout réduire le volume de déchets que nous produisons. Le concept de l'économie circulaire, qui envisage les déchets des uns comme des ressources pour les autres, ouvre de belles perspectives au plan local. »

Jean-Pierre Marc

Maire de Gouesnac'h
5^e vice-président de la CCPF
Commission Valorisation des déchets

La Communauté de communes a fait de la gestion et de la réduction des déchets l'une de ses priorités. Elle entend poursuivre cette démarche en développant de nouveaux gestes et de nouvelles filières (le tri des biodéchets par exemple). Plus largement, il s'agit de déployer un projet local vertueux, autour de l'économie circulaire.

#1 DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Définir une stratégie globale de la politique économie circulaire

#2 RÉDUIRE LES DÉCHETS ET AMÉLIORER LA COLLECTE ET LEUR VALORISATION

- Poursuivre l'optimisation de la gestion et la valorisation des déchets
- Réduire les déchets à la source
- Optimiser le process de valorisation de la biomasse



OUTILS

Des infrastructures performantes (2 déchetteries, un centre de tri et une usine de compostage).



FORCES

Des publics de plus en plus sensibilisés, en particulier les scolaires.

Le développement d'un partenariat avec les entreprises en faveur de l'économie circulaire.

Labelisation «Territoire d'Economie Circulaire» (en projet).



VIGILANCES

L'augmentation des ordures ménagères et déchets produits par les professionnels.

La crise énergétique, qui génère une augmentation du coût de traitement.

Un incinérateur vieillissant.

Un territoire sobre, efficace et innovant en énergie

Au regard du contexte climatique et énergétique, la Communauté de communes affirme sa volonté de diminuer les consommations et de développer la production d'énergies locales. Une orientation qui nécessitera d'innover.

#1 RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Développer la rénovation énergétique de l'habitat
- Réduire les consommations énergétiques du secteur public
- Réduire l'impact énergétique des activités économiques

#2 DÉVELOPPER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES ET ANTICIPER LES BESOINS EN MATIÈRE DE RÉSEAUX DE TRANSPORT D'ÉNERGIE

- Mettre en place un schéma directeur énergie
- Développer les énergies renouvelables locales
- Déployer l'autonomie énergétique (en EnR) sur un maximum de bâtiments publics
- Développer les smart grids



« La question énergétique est au cœur de bien des enjeux environnementaux, économiques, sociaux, géopolitiques... qui dépassent largement les frontières de notre territoire. Nous avons pourtant le pouvoir et le devoir d'agir : par nos comportements individuels, par les choix responsables effectués dans la gestion de notre patrimoine (bâtiments et éclairage publics), par la recherche et le développement de solutions innovantes pour produire des énergies renouvelables locales. Collectivités, entreprises, citoyens... nous devons conjuguer nos efforts et suivre le cap de l'autonomie énergétique. »

René Rocuet

Maire de Saint-Evarzec
2° vice-président de la CCPF
Commission Travaux – énergie



OUTILS

Le Plan Climat Air Energie Territorial.

• Le Schéma Directeur des Ambiances Nocturnes.

• Le schéma directeur Energie (en projet).



FORCES

Une expérience exemplaire sur l'Archipel de Glénan.

• Prise de la compétence éclairage public, qui permet d'optimiser la gestion des points lumineux.



VIGILANCES

Des investissements importants, conditionnés par l'obtention de financements suffisants.

AXE 3

Un territoire aux mobilités et à l'urbanisme durables



« La consommation des espaces et l'aménagement du territoire sont des enjeux majeurs. L'objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050 a certes jeté le trouble sur nos collectivités. Il faut toutefois y voir une opportunité pour accélérer notre réflexion à moyen et long terme, pour anticiper et imaginer de nouvelles façons d'habiter le territoire. Il nous faudra probablement économiser le foncier comme nous devons aussi épargner l'atmosphère en repensant nos manières de consommer et de nous déplacer. C'est en particulier en continuant de développer le réseau de voies cyclables que la Communauté de communes accélérera l'usage du vélo. »

Daniel Goyat

Maire de La Forêt-Fouesnant
3^e vice-président de la CCPF
Commission Aménagement de l'espace

Les contraintes réglementaires fortes, et notamment la perspective du « zéro artificialisation nette » à horizon 2050 vont peser sur le territoire et impacter les choix d'aménagement et d'urbanisme, en matière d'habitat comme de développement économique. Nouvelle autorité organisatrice des mobilités, la CCPF va également élaborer un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS).

#1 DENSIFIER LES ESPACES DÉJÀ URBANISÉS

- Réduire l'artificialisation des sols

#2 DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE

- Élaborer une stratégie globale sur la mobilité à l'échelle du territoire
- Déployer les aménagements et services permettant de développer les mobilités actives sur le territoire
- Réduire l'utilisation de la voiture

#3 DÉVELOPPER L'UTILISATION DE VÉHICULES À ÉNERGIE PROPRE

- Favoriser les véhicules peu polluants



OUTILS

- Le SRADDET, le SCOT et les PLU.
- Le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) (en projet).
- Les Plans de mobilité employeurs.
- La carte des itinéraires cyclables qui sera amendée d'un schéma directeur vélo.



FORCES

- Un territoire bien équipé pour les déplacements doux.
- Un comité de partenaires de la mobilité (collectivités, employeurs, usagers, associations).
- Mobil'Ethic : un projet pilote au niveau régional sur la ZAE de Troyalac'h, pour expérimenter le développement de l'écomobilité des salariés.



VIGILANCES

- Les coûts importants inhérents au développement d'infrastructures.
- Des solutions à trouver en limite administrative en lien avec les AOM voisines.
- Un territoire diffus, transport collectif non adapté aux déplacements des actifs.
- La pression urbanistique sur le littoral.
- Les contraintes réglementaires.

Un territoire adapté au climat de demain

AXE 4

Il s'agit désormais d'accélérer les mesures et les actions permettant de concilier les usages avec la protection des milieux naturels.

#1 PROTÉGER ET PARTAGER LA RESSOURCE EN EAU ET AMÉLIORER SA QUALITÉ

- Appuyer la mise en œuvre des actions de bassin versants initiées dans le cadre des SAGE
- Mener une réflexion globale sur les usages de la ressource en eau afin de sécuriser l'alimentation en eau potable

#2 ASSURER UN AMÉNAGEMENT RÉSILIENT DU TERRITOIRE FACE AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Lutter contre la submersion marine et les inondations
- Optimiser la gestion des eaux pluviales et eaux usées

#3 PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES ET ADAPTER LEURS MODALITÉS DE GESTION

- Poursuivre la dynamique de préservation des espaces naturels sur le territoire
- Déployer une stratégie de maintien et d'adaptation de l'agriculture
- Développer le potentiel de stockage carbone (bocage, boisement)

#4 PRÉSERVER LE MILIEU MARIN ET FAVORISER LE CARBONE BLEU

- Poursuivre la mise en œuvre des DOCOBs
- Lutter contre les pollutions marines
- Optimiser les puits de carbone

#5 LIMITER LES POLLUTIONS ATMOSPHÉRIQUES

- Accompagner la réalisation des bilans carbone et la mise en œuvre d'actions de réduction des émissions de GES
- Améliorer la qualité de l'air



« Le dérèglement climatique résonne de plus en plus fort. Nous savons désormais que le climat sera différent demain, qu'il exigera des collectivités et de nous tous une plus grande capacité d'adaptation. Il est de notre responsabilité collective, nous élus et agents de collectivités locales en particulier, d'anticiper ces grands changements. Nous devons prospecter et trouver de nouvelles ressources (eau, énergie), adapter nos pratiques culturelles et repenser la gestion de nos côtes et de notre environnement, tout en accompagnant les familles et les entreprises dans des changements de pratiques. »

Christian RIVIERE

Adjoint à Pleuven
4^e vice-président de la CCPF
Commission Eau, assainissement et environnement



OUTILS

De nombreux documents stratégiques et opérationnels visant à optimiser la gestion de l'eau (SAGE, bassins versants, schéma directeur eau et assainissement), anticiper les risques liés à l'augmentation du niveau marin (SLGRI, PAPI, PPR) et préserver la biodiversité (DOCOB Natura 2000, plan de gestion des espaces naturels).



FORCES

Des partenariats clés avec les territoires voisins pour répondre aux enjeux du climat.

- Des infrastructures récentes (3 stations d'épuration des eaux usées).
- Des équipes au plus près de la réalité du terrain.



VIGILANCES

La vulnérabilité de la ressource en eau potable ; des réseaux d'eau et d'assainissement vieillissants.

- La réglementation qui freine la réhabilitation des installations d'assainissement dans les secteurs soumis au risque de submersion marine.
- L'augmentation du niveau marin, les risques d'érosion et de submersion marine.



INDICATEURS STRATÉGIQUES

- Nombre d'habitants
- Typologie par âge des habitants
- Nombre et typologie des logements
- Nombre de logements sociaux créés
- Part des résidences secondaires
- Typologie et montant des aides à l'habitat apportées par la CCPF



LES TRANSITIONS SOCIO- DÉMOGRAPHIQUES



AXE 1

Un service public efficient
et proche des usagers



AXE 2

Un territoire adapté et inclusif



AXE 3

Un accès au logement pour tous



AXE 4

Un territoire favorable
au bien-être et à la santé



AXE 5

La culture, source de cohésion
et d'attractivité territoriale

AXE 1

Un service public efficient et proche des usagers



« Il fait bon vivre et travailler en Pays Fouesnantais. À bien des égards, ce territoire est accueillant. Mais il nous faut rester attentifs au bien-être de tous, vigilants quant aux conditions de vie des plus fragiles, de nos aînés, des personnes souffrant de handicap. Les personnes qui travaillent sur le territoire doivent pouvoir se loger ici. Les services de santé, d'éducation, la culture et les infrastructures sportives doivent profiter à tous. Il nous faudra continuer d'aller vers les usagers, d'adapter l'offre de service public aux modes de vie, en matière de garde d'enfants ou encore d'action sociale. La solidarité est le ciment de notre Projet de territoire. »

Yannick Connan

Adjoint à Clohars-Fouesnant
6° vice-président de la CCPF
Commission Action sociale

• **La solidarité est un socle du Projet de territoire. C'est aussi une préoccupation majeure de la Communauté de communes, qui entend faciliter l'accès de tous, et des plus fragiles en particulier, aux services publics mais aussi à l'éducation, à la santé, à la culture...**

#1 AMÉLIORER L'ACCÈS AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Construction de la Maison des Services Au Public (MSAP) et labellisation France Service
- Accélérer l'inclusion numérique
- Conforter/renforcer le partenariat et le travail en réseau
- Améliorer la lisibilité et visibilité de l'information

#2 CONFORTER LE MAILLAGE DU TERRITOIRE EN ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

- Équipements structurants (infrastructures techniques, de sports et de loisirs, bâtiments scolaires et périscolaires, salles socio-culturelles...)
- Fonds de concours

#3 ANTICIPER LES BESOINS DES USAGERS EN LIEN AVEC LES DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION (croissance, vieillissement, précarisation...)

- Mise en œuvre de la Convention territoriale globale
- Élaboration et mise en œuvre de l'Analyse des besoins sociaux



OUTILS

- Maison des services au public.
- Le plan de déploiement du très haut débit.
- La Convention Territoriale Globale (CTG).
- L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS).



FORCES

- Le nouveau service d'inclusion numérique avec permanences délocalisées dans les communes.
- Un territoire 100 % couvert par le haut débit.



VIGILANCES

- L'augmentation des publics précaires.
- Le risque d'exclusion pour les publics les plus vulnérables.

Un territoire adapté et inclusif

AXE 2

À l'écoute des usagers et attentive aux évolutions rapides de notre société, la Communauté de communes s'attache à imaginer et proposer une offre de services diversifiée et adaptée aux nouveaux besoins des familles. De la garde d'enfants à l'accueil des personnes âgées et dépendantes sans oublier la jeunesse, elle inscrit ses actions dans une recherche d'inclusion.

#1 OPTIMISER L'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP

- Lancement d'un projet de construction d'un nouvel EHPAD
- Développer les logements intermédiaires

#2 ACCOMPAGNER LES SÉNIORS ET LEURS FAMILLES DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Conforter les missions du CLIC

#3 FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

- Aides aux déplacements (ADS7, développement du TUS)
- Aides à l'adaptation du logement

#4 REPOSITIONNER L'OFFRE DE L'ACCUEIL AUX FAMILLES

- Crèches/RPE/MAM/AM

#5 POURSUIVRE LES ACTIONS COMMUNALES ET ASSOCIATIVES À DESTINATION DE LA JEUNESSE

- Poursuivre les actions communales et associatives à destination de la jeunesse



OUTILS

- 1 CIAS gérant le CLIC et 2 EHPAD.
- Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.
- Les aides à l'adaptation des logements.
- 3 crèches dont 1 «inter-entreprises», 1 RPE (également Observatoire de la petite enfance), 1 micro-crèche, 10 regroupements d'assistantes maternelles.
- ALSH communaux.



FORCES

- Une offre étoffée pour la garde d'enfants.
- Une association exemplaire en matière d'insertion : les Ateliers Fouesnantais.
- Une plateforme de mobilisation sociale et professionnelle favorisant le lien inter-générationnel (Label A Faire).
- Une association (ADS7) permettant le transport de personnes âgées pour leurs loisirs.



VIGILANCES

- L'accentuation de la précarité.
- Le manque de moyens favorisant le maintien à domicile.
- Les lourdeurs administratives freinant l'augmentation des places en EHPAD.

AXE 3

Un accès au logement pour tous

C'est l'une des clés du développement du territoire. L'accès au logement pour tous est un objectif majeur de la Communauté de communes, qui pourra s'appuyer sur l'outil stratégique qu'est le Programme local de l'habitat (PLH) mais aussi des partenariats avec les bailleurs sociaux notamment. Dans le contexte de forte attractivité du territoire, c'est un facteur d'équilibre essentiel.

#1 DÉFINIR UNE STRATÉGIE LOCALE DE L'HABITAT

- Réviser le PLH et le mettre en œuvre

#2 DIVERSIFIER ET CONFORTER L'OFFRE DE LOGEMENT

- Appuyer la construction de logements à loyer modéré
- Envisager l'augmentation du nombre de logements d'urgence/logement relais dans les communes
- Repérer les situations d'insalubrité sur le territoire

#3 POURSUIVRE LES AIDES À L'HABITAT

- Aides à l'accession, à l'adaptation (et rénovation énergétique, en projet)



OUTILS

Programme Local de L'habitat (PLH).
•
Aides à l'accession et à l'adaptation.
•
Logements d'urgence.



FORCES

Dynamique partenariale forte avec les organismes apportant des aides (bailleurs sociaux, notaires...)



VIGILANCES

Pénurie de logements locatifs qui risque de s'aggraver avec la nouvelle réglementation énergétique.
•
Difficultés d'hébergement pour les saisonniers.
•
Pression foncière qui va s'accroître avec le ZAN.
•
Territoire littoral présentant des enjeux spécifiques en matière d'aménagement et d'environnement.

Un territoire favorable au bien-être et à la santé

La santé et le bien-être des individus sont au cœur des préoccupations de la Communauté de commune, qui souhaite agir pour favoriser l'accès aux services de santé mais aussi et surtout contribuer à la prévention à travers le sport.

#1 PERMETTRE L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

- Accompagner l'élaboration d'un contrat local de santé et le mettre en oeuvre

#2 DÉPLOYER LES ACTIVITÉS AUTOUR DU BIEN-ÊTRE ET DU SPORT/SANTÉ

- Promouvoir le sport santé (natation, nautisme, voile scolaire...)



OUTILS

Contrat Local de Santé (CLS).
•
Agrément «sport santé».
•
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).



FORCES

Mobilisation des professionnels de santé et des collectivités pendant la crise sanitaire avec la création d'un centre éphémère de vaccination.
•
Cadre et qualité de vie.
•
Un territoire propice aux activités liées à la nature.
•
Infrastructures sportives variées et de qualité.
•
Thalassothérapie.



VIGILANCES

Non remplacement des professionnels de santé partant à la retraite.
•
Coût de fonctionnement des infrastructures sportives en lien avec le contexte énergétique (Piscine des Balnéides).

AXE 5

La culture, source de cohésion et d'attractivité territoriale

Les communes sont le socle de la politique culturelle du territoire. Grâce aux lieux et aux événements qu'elles accueillent, elles contribuent à faire rayonner la culture et à tisser des liens forts entre les habitants.

#1 POURSUIVRE LES ACTIONS COMMUNALES À CARACTÈRE ASSOCIATIF, CULTUREL ET DE LOISIRS

- Poursuivre les actions communales à caractère associatif, culturel et de loisirs

#2 VALORISER LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL LOCAL

- Entretien, rénovation des bâtiments et ouverture au public



OUTILS

- 1 salle multifonctions par commune.
-
- 1 conservatoire de musique, médiathèque, cinémas.



FORCES

- Des communes fortement investies.
-
- Tissu associatif riche et dynamique.



VIGILANCES

- Coût d'entretien et de rénovation du patrimoine architectural.
-
- Désaffection pour les métiers de la culture suite à la crise sanitaire.





INDICATEURS STRATÉGIQUES

- Typologie et nombre d'établissements actifs
- Nombre d'emplois
- Taux de chômage
- Surface agricole Utile
- Nombre d'agriculteurs
- Nombre de nuitées



LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES

AXE 1

**Pérenniser un système
économique durable**

AXE 2

Vers un tourisme responsable

AXE 1

Pérenniser un système économique durable

La Communauté de communes a un rôle majeur à jouer dans le développement économique du territoire ou plutôt dans son adaptation à la société et aux changements qui s'opèrent. Elle encouragera les productions locales et de qualité, sera un levier de développement d'une économie de proximité, d'innovation et de raison.

#1 AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

- Réaliser un diagnostic économique du territoire

#2 RENFORCER LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

- Mettre en oeuvre un schéma de développement économique
- Mettre en réseau les acteurs économiques pour inciter au développement de complémentarités (mutualisation d'équipements et de services, synergies de substitution, innovations...) sur des projets d'économie durable
- Favoriser le recrutement (mise en relation avec les partenaires de l'emploi, communication sur le marché de l'emploi local, formations, réflexion sur les logements saisonniers et les solutions de mobilité...)
- Proposer une offre foncière et immobilière répondant aux besoins et enjeux de demain
- Assurer un marketing territorial en valorisant les projets innovants (communication, visite d'entreprise...)

#3 FAVORISER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

- Aménager et revitaliser les centres-bourgs
- Favoriser le développement de filières répondant aux enjeux du territoire (agriculture, nautisme, vieillissement, filières d'excellence...)



OUTILS

- Le Schéma de développement économique.
- L'Observatoire foncier/économique.
- La politique tarifaire sur les ZAE.
- 2 espaces « entreprises » dont l'un spécialisé dans le nautisme, la course au large.
- Le Pass Commerce et Artisanat pour accompagner financièrement les entreprises (énergie, numérique...).
- Le Projet alimentaire territorial (en projet).



FORCES

- La situation exceptionnelle du Pays Fouesnantais (littoral, à proximité de Quimper et de la 2 X 2 voies...).
- La qualité des services et infrastructures (couverture totale par le haut débit, déploiement du très haut débit en cours...).
- 12 zones d'activité économique.
- La présence de filières d'excellence autour du nautisme et de l'agro-alimentaire.



VIGILANCES

- Manque de foncier économique.
- Les difficultés de recrutement en lien avec le contexte national renforcées localement avec les problématiques liées au logement et à la mobilité.
- Le renouvellement des exploitations agricoles.

Vers un tourisme responsable

Première destination touristique du Finistère, le Pays Fouesnantais doit réinventer sa stratégie d'attractivité. En travaillant avec tous les acteurs locaux, il s'agit de donner à la Riviera Bretonne un nouveau souffle adapté aux enjeux : promouvoir un tourisme responsable, durable, raisonnable.

#1 CONFORTER LE RAYONNEMENT DE LA « RIVIERA BRETONNE »

- Renforcer les relations entre les acteurs du tourisme (CCPF, offices du tourisme et professionnels)
- Déployer les outils numériques de promotion et de gestion

#2 DÉVELOPPER LE TOURISME À L'ANNÉE

- Développer, en partenariat avec les Offices de tourisme et les professionnels locaux, les offres hors-saison (week-end et court-séjour, Tourisme d'Affaires et Groupes, activités praticables toute l'année...)

#3 MOBILISER LES ACTEURS LOCAUX POUR S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE « TOURISME DURABLE ET RESPONSABLE »

- Inciter et accompagner les professionnels du tourisme à s'inscrire dans des démarches écologiques labellisées
- Travailler avec les hébergeurs sur l'offre locale en produits mais aussi en offres de visite



« L'attractivité de notre territoire est réelle. Elle a encore grandi avec la crise sanitaire et les changements de vie que de nombreuses familles opèrent désormais, à la recherche d'un cadre de vie privilégié, générateur de sérénité.

Il nous faut composer intelligemment avec cette tendance sociétale :

- Créer les conditions favorables à l'entrepreneuriat, au commerce et au développement économique, tout en s'inscrivant dans les nouveaux défis environnementaux : transition énergétique et climatique, limitation de l'artificialisation des sols, (optimisation des mobilités) ...
- Développer un tourisme durable et équilibré, sur l'ensemble du territoire et réparti sur l'année.
- Favoriser une économie de proximité et raisonnée, au service des femmes et des hommes. »

Bruno Merrien

Adjoint à Fouesnant
7^e vice-président de la CCPF
Commission Développement économique et tourisme



OUTILS

- La destination «Riviera Bretonne».
- Le site internet, les publications, événements et réseaux sociaux dédiés.
- Des outils mutualisés entre les 3 offices du tourisme du territoire.



FORCES

- La richesse du patrimoine architectural et naturel.
- La présence d'un site exceptionnel (archipel des Glénan).
- La qualité des infrastructures et activités proposées.
- Ports de plaisance.
- La diversité des prestataires nautiques.



VIGILANCES

- La très forte fréquentation estivale, pression sur la ressource en eau et les milieux naturels sensibles.
- Le doublement du trafic routier en période estivale.



GLOSSAIRE

- ABS** • Analyse des besoins sociaux
- ALSH** • Accueil de loisirs sans hébergement
- AM** • Assistant.e maternelle
- AOM** • Autorité organisatrice des mobilités
- CLIC** • Centre local d'information et de coordination gérontologique
- CLS** • Contrat local de santé
- CPTS** • Communauté professionnelle territoriale de santé
- CRTE** • Contrat de relance et de transition écologique
- CTG** • Convention territoriale globale
- DOCOB** • Document d'objectifs
- EHPAD** • Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- MAM** • Maison d'assistantes maternelles
- MSAP** • Maison des services au public
- PAPI** • Programme d'action et de prévention contre les inondations
- PCAET** • Plan climat air énergie territorial
- PDMs** • Plan de mobilité simplifié
- PLH** • Programme local de l'habitat
- PLU** • Plan local d'urbanisme
- PPRL** • Plan de prévention des risques littoraux
- RPE** • Relais petite enfance
- SAGE** • Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
- SCOT** • Schéma de cohérence territorial
- SLGRI** • Stratégie locale de gestion du risque inondation
- SRADDET** • Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- TUS** • Transport d'utilité sociale
- ZAE** • Zone d'activités économiques
- ZAN** • Zéro artificialisation nette



11 espace de Kerourgué • CS 31046 • 29170 Fouesnant
02 98 51 61 27 • contact@cc-paysfouesnantais.fr

www.cc-paysfouesnantais.fr